

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
7009.91.00	Non encadrés	En fr.	A
7009.92.00	Encadrés	En fr.	A
7010.10.00	Ampoules	En fr.	A
7010.20.00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture	En fr.	A
7010.90.00	Autres	En fr.	A
7011.10.00	Pour l'éclairage électrique	En fr.	A
7011.20.10	Cônes	En fr.	A
7011.20.90	Autres	En fr.	A
7011.90.00	Autres	En fr.	A
7013.10.00	Objets en vitrocérame	En fr.	A
7013.22.00	En cristal au plomb	En fr.	A
7013.28.00	Autres	En fr.	A
7013.33.00	En cristal au plomb	En fr.	A
7013.37.00	Autres	En fr.	A
7013.41.00	En cristal au plomb	En fr.	A
7013.42.00	En verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par Kelvin entre 0 °C et 300 °C	En fr.	A
7013.49.00	Autres	En fr.	A
7013.91.00	En cristal au plomb	En fr.	A
7013.99.00	Autres	En fr.	A
7014.00.00	Verrerie de signalisation et éléments d'optique en verre (autres que ceux du n° 70.15), non travaillés optiquement.	En fr.	A
7015.10.00	Verres de lunetterie médicale	En fr.	A
7015.90.00	Autres	En fr.	A
7016.10.00	Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires	En fr.	A
7016.90.00	Autres	En fr.	A
7017.10.00	En quartz ou en autre silice fondus	En fr.	A
7017.20.00	En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par Kelvin entre 0 °C et 300 °C	En fr.	A
7017.90.00	Autre	En fr.	A
7018.10.00	Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie	En fr.	A
7018.20.00	Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	En fr.	A
7018.90.00	Autres	En fr.	A
7019.11.00	Fils coupés (chopped strands), d'une longueur n'excédant pas 50 mm	En fr.	A
7019.12.00	Stratifils (rovings)	En fr.	A
7019.19.00	Autres	En fr.	A
7019.31.10	Uniquement en fibres de verre à haute teneur en silice qui, à l'exclusion de l'enduit, contiennent au moins 90 % en poids de silicium combiné, évalué comme du dioxyde de silicium (SiO ₂)	En fr.	A
7019.31.90	Autres	En fr.	A
7019.32.10	Produits non tissés, uniquement en fibres de verre, d'une largeur de plus de 3,6 m et d'une épaisseur d'au plus 0,5 mm, même avec liants, devant servir à la fabrication de couvre-sol	En fr.	A
7019.32.20	Enduits ou recouverts d'asphalte, devant servir pour toiture	En fr.	A
7019.32.90	Autres	En fr.	A
7019.39.10	Produits de fils continus devant servir à la fabrication de composés de plastique renforcé par moulage par compression ou par pultrusion; Devant servir à la fabrication de filtres pour systèmes de chauffage, de ventilation ou de climatisation;	En fr.	A
7019.39.91	Produits non tissés, uniquement en fibres de verre, d'une largeur de plus de 3,6 m et d'une épaisseur d'au plus 0,5 mm, même avec liants, devant servir à la fabrication de couvre-sol Autres : Devant servir à la fabrication de vêtements	En fr.	A